

**LA QUESTION DU CREOLE À L'ÉCOLE
EN GUADELOUPE :
QUELLE DYNAMIQUE ?**

Paulette DURIZOT JNO-BAPTISTE

**LA QUESTION DU CREOLE À L'ÉCOLE
EN GUADELOUPE :
QUELLE DYNAMIQUE ?**

L'Harmattan

5-7, rue de l'École Polytechnique
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Inc.

55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9

© L'Harmattan, 1996
ISBN : 2-7384-4583-7

Remerciements

Cet ouvrage est issu, en grande partie, d'une thèse de doctorat en Anthropologie de l'Education, effectuée au laboratoire de III^e cycle du CERC (Centre d'Etudes et de Recherches Caraïbéennes) et soutenue en janvier 1995 à l'Université des Antilles et de la Guyane.

La recherche sur *La question du créole à l'école en Guadeloupe : historique et représentations actuelles d'une langue et d'une culture* n'aurait pu aboutir sans l'active contribution des principaux partenaires de l'Education :

- l'Université des Antilles et de la Guyane dans laquelle nous avons reçu le soutien du Groupe INSTAN (Informatique Statistique Analyse Historique Numérique) ;
- les syndicats d'enseignement SE-FEN, SIPAG, SGEG ;
- les associations des parents d'élèves, FCPE et FAPEG ;
- les autorités éducatives : le recteur honoraire de l'Université des Antilles et de la Guyane, le directeur de l'Ecole Normale et l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, 1^{er} adjoint de l'inspecteur d'Académie ;
- les enseignants retraités du club de la MGEN ;

Deux représentants des mouvements politiques ont bien voulu porter leur éclairage historique sur la question du créole en Guadeloupe.

Nos remerciements s'adressent à notre directeur de thèse Monsieur François Raveau qui pendant quatre ans de collaboration a toujours témoigné de l'intérêt pour notre recherche.

Que tous ceux qui ont contribué à l'écriture de cette page d'histoire sur le créole trouvent ici notre reconnaissance!

L'éducation est le point où se décide si nous aimons assez le monde pour en assumer la responsabilité et , de plus, le sauver de cette ruine qui serait inévitable sans ce renouvellement et sans cette arrivée de jeunes et de nouveaux venus. C'est également avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun".

Hannah ARENDT,
La crise de la culture,
Gallimard, France, 1972,
p. 380.

Préface

Pour de longues années encore, quels que soient les Recteurs affectés aux Antilles-Guyane, trois priorités stratégiques s'imposeront :

1°) lutte contre les échecs et les inégalités scolaires ;

2°) promotion des langues et cultures régionales (le pluriel s'impose en raison des populations sylvicoles guyanaises : Amérindiennes et Bushinengués) ;

3°) développement de l'enseignement supérieur (**il ne saurait y avoir développement sans transfert de technologie donc sans formation poussée des hommes**).

En choisissant d'écrire une thèse sur "La question du créole à l'école en Guadeloupe : historique et représentations actuelles d'une langue et d'une culture", Madame Paulette DURIZOT JNO-BAPTISTE a indiqué avec *maestria* le chemin à suivre par nos autorités académiques. Et nous l'espérons fort, aucun Recteur ne saurait prendre ses fonctions ni enclencher une stratégie sans avoir mûrement réfléchi aux voies et moyens qu'elle préconise.

Disons-le tout net, les nouveaux recteurs ont bien de la chance de trouver de pareils documents dans leurs archives !

Nous l'avons implicitement souligné, la question du créole à l'école comporte deux volets essentiels, l'un défensif

(lutte contre les échecs et les inégalités scolaires), l'autre offensif (promotion de la langue et de la culture créoles).

S'agissant des échecs et des inégalités scolaires, il va de soi que dans le seul cadre guadeloupéen par exemple, un élève de Saint-Martin ou de Marie-Galante ne bénéficie pas des mêmes conditions de formation qu'un élève de Pointe-à-Pitre ou de Basse-Terre.

En effet, l'environnement socioculturel est nettement différent, les enseignants eux-mêmes ont du mal à l'appréhender ; ils répugnent à quitter les grandes villes, n'habitent pas leur commune d'affectation, ce qui les exclut de toute coopération éducatrice avec les familles ; ils présentent un absentéisme massif qui nuit fortement à la réussite scolaire de leurs élèves.

Quant à l'aspect offensif qui devrait reposer sur des initiatives pédagogiques prévues dans le statut du corps enseignant, nous ne pouvons que constater une certaine routine qui dénote une soumission *quasi* totale aux programmes nationaux.

Parallèlement, nous découvrons une méconnaissance de l'histoire des Antilles et de la culture linguistique guadeloupéenne.

Nous affirmons qu'*un peuple sans mémoire n'est pas un peuple libre*, d'où l'importance de l'histoire avec ses tenants et aboutissants.

Il faut souhaiter que dans le cadre de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) bon ordre sera mis dans cet aspect de la formation.

Ainsi donc le créole n'est pas en position de faiblesse résignée. Certes son combat est difficile mais susceptible d'être facteur d'initiatives et de succès.

C'est le moment, semble-t-il, de s'interroger sur la compatibilité de nos programmes éducatifs et notre place dans le cadre de l'unité européenne. Nous disons que la compatibilité existe sous réserve de l'exception culturelle préconisée par la France elle-même. Car quoi qu'il en soit, au bout de la formation, répétons-le, il y a le développement et il n'est pas d'avenir sans développement. Aucun jeune guadeloupéen ne pourra exister en

tant que tel sans avoir au préalable approfondi culturellement sa condition de Guadeloupéen.

En acceptant de soutenir cette thèse, Madame Paulette DURIZOT JNO-BAPTISTE n'a pas choisi la facilité. Elle ne s'est pas laissé décourager par la complexité d'un sujet qui s'articule sur des disciplines aussi diverses que l'anthropologie, l'histoire, la sociolinguistique et la pédagogie, pour ne citer que les plus concernées. Aussi a-t-elle produit un mémoire impressionnant par son volume (plus de 1000 pages réduites ici à 400 pages), riche de sa pluridisciplinarité autant que de ses incursions épistémologiques.

Peut-être fallait-il une personne complètement immergée dans le système scolaire guadeloupéen pour ambitionner de cerner à la fois le statut du créole aux Antilles et sa répercussion dans le champ socio-pédagogique, en vue de dégager du même coup ses enjeux sur le plan scolaire en tant qu'objet et langue d'enseignement et pilier de la culture et de l'identité individuelle et collective. On le voit la gageure était d'importance.

Sans doute a-t-elle correctement posé la problématique et les enjeux du créole, en insistant sur leurs fortes implications politiques par rapport à leur peu de poids en matière de recherche. Et l'enquête d'opinion qu'elle a menée auprès d'échantillons d'élèves, de parents et d'enseignants, ainsi que ses entretiens avec les responsables de l'action éducatrice, apporte un éclairage fort significatif, notamment sur le caractère passionnel de certaines réactions face à la revendication identitaire et aux tentatives de promotion de la langue et de la culture créoles. En outre, ce n'est pas sans malice (mais la malice suffit-elle en cette affaire qui gravite aux limites de la psychopathologie ?) qu'elle renvoie au piquet le duo "langue **maternelle** créole/langue **paternelle** française" en optant pour une "approche bi-dimensionnelle de la langue maternelle créole-français" dont plus personne ne conteste aujourd'hui les implications éducatives. Enfin elle répond à la question essentielle, à savoir : **le créole à l'école pourquoi et pour quoi faire**, dans le cadre actuel de la recomposition géopolitique, économique et linguistique du monde ?

Sa réponse donne à la question du créole à l'école sa véritable dimension humaine, sociale, économique, en un mot politique dans le sens noble du terme : l'amélioration de la vie de la cité. Sans doute aurait-elle pu aller plus loin encore en préconisant d'emblée une France fédérale composée de régions économiquement et démographiquement plus fortes, investies de réels pouvoirs (transfert de compétences exclusivement aux élus, suppression de la fonction préfectorale etc.). Ainsi arriverions-nous à une République "mondialisée", informatisée en temps réel, où chaque homme serait dépositaire, en conscience, d'une parcelle de pouvoir et par voie de conséquence, d'une citoyenneté nouvelle.

Quoi qu'il en soit, on est en présence d'un travail *princeps* et plus que méritoire. C'est la raison pour laquelle le jury a cru devoir lui décerner la mention très honorable.

Bertène JUMINER

INTRODUCTION

L'étude des représentations actuelles du créole guadeloupéen, langue et culture, répond à une préoccupation d'enseignante du niveau primaire. Confrontée à un constat d'échec scolaire, depuis les années 70, nous avons proposé la mise en application d'un Dispositif d'Enseignement Bilingue (créole-français) au cycle des apprentissages (1986-1988)¹. La non-prise en compte de la langue maternelle des élèves nous semblait être la cause principale de leur moindre réussite.

Nous avons été amenée par la suite à relativiser notre position : le discours culturel nous semblait trop éloigné de la réalité sociolinguistique des élèves guadeloupéens. En effet, toutes sortes d'images contradictoires font obstacle, en milieu scolaire, à une bonne réception des langues qui sont perçues dans leur partie linguistique et non dans leur globalité culturelle.

¹ Dans le chapitre II "L'évolution socio-historique de la question du créole à l'école en Guadeloupe", nous situons l'expérience de Douville Sainte-Anne parmi l'ensemble des actions pédagogiques visant à la réduction de l'échec scolaire en Guadeloupe.

Eu égard à leur statut inégal dans la société d'origine ou d'accueil, les aspects culturels et linguistiques de la diglossie qui les caractérisent nous interpellent depuis l'analyse du concept par C.A. Fergusson².

Nous ne remettons pas en cause l'intérêt socio-pédagogique de la prise en compte de l'ensemble des comportements linguistiques des scolarisés. Nous nous interrogeons sur les valeurs sociales du créole, langue et culture en milieu scolaire, à partir de l'évolution des représentations culturelles des langues. Et, tout particulièrement, sur celle de la langue maternelle, car elle est le support privilégié de la revendication du bilinguisme des scolarisés.

Les discours sur la valeur culturelle de la langue maternelle conduisent de plus en plus à la nécessité de reconnaître l'efficacité d'une langue essentiellement dynamique. Notre préoccupation est la suivante : qu'est devenu le créole guadeloupéen face au français dans la dynamique sociale de changement ? Quelles furent nos motivations dans la recherche-action de Douville Sainte-Anne ? D'ordre professionnel, social et culturel, elles rendent compte de notre parcours d'institutrice normalienne dans la société guadeloupéenne, notre lieu de naissance et de vie.

La motivation professionnelle

Notre implication dans la recherche-action de Douville Sainte-Anne en Guadeloupe (1986-1988) était l'aboutissement de nos réflexions sur le non enseignement de la langue créole dans les écoles primaires. Depuis notre entrée dans la profession, nous sommes interpellée par le comportement langagier des élèves qui nous semblait traduire, dans les années 70, l'échec linguistique de l'école en Guadeloupe.

En 1972, nous concevions en ces termes la réalité sociolinguistique : le créole est la langue de culture première de la majorité des autochtones, et le français, leur langue de culture

² C.A. Ferguson, "Diglossia", In *World*, 1959, vol. 15, pp. 325-340.

seconde. L'absence de prise en compte dans les situations d'apprentissage scolaire de la première langue de l'élève était jugée comme un rejet de la réalité cognitive, sociale et culturelle des "enfants-élèves". Nous insistons sur ces caractéristiques du scolarisé pour marquer leur dépendance mutuelle dans l'effort intellectuel exigé, mais aussi, pour les distinguer. Il est vrai qu'un enfant doit savoir qu'à l'école il est considéré d'abord comme un élève dont on attend qu'il dépasse sa réalité culturelle. L'accès à des savoirs élaborés suppose qu'il devra remettre en cause certains acquis familiaux.

C'est le constat répété du pourcentage de réussite de nos élèves, dans la grande partie des disciplines enseignées, qui nous contraignait à les répartir en deux catégories sociales :

- d'une part, celle dans laquelle pouvaient être regroupés les élèves qui s'exprimaient spontanément en français. Ceux-ci, peu nombreux, étaient généralement issus de milieux favorisés sur le plan socio-économique ;
- d'autre part, celle où se regroupaient les élèves qui ne parvenaient pas à s'exprimer spontanément en français. Perçus comme des créolophones, ces enfants renvoyaient au fort pourcentage de ceux qui étaient en situation d'échec global. Ils étaient généralement issus de milieux défavorisés sur le plan socio-économique.

Par échec global, nous entendions et entendons encore l'état d'insatisfaction qui renvoie à la personne de l'enfant non épanoui, celle de l'élève limitée par des barrières linguistiques, et à la personne de l'enseignant plus ou moins consciente de sa formation incomplète.

Pour atténuer cet état de fait, nous cherchions à mettre l'accent sur une communication basée non essentiellement sur la langue. Nous privilégions notre manière d'être, de porter le regard sur l'élève, de nous adresser à lui, de le respecter. Notre relation éducative avec les élèves se basait en priorité sur leurs réalités culturelle et sociale, riches d'informations pour l'enseignant. Le créole comme le français prenait part à nos échanges verbaux, à caractère formel ou familial. Mais nous étions fort gênée de passer de l'une à l'autre, selon les élèves, les

types et moments d'apprentissage. Nous étions consciente que l'enfant n'était pas dupe de cette forme de "racisme" envers lui et envers la langue qui l'identifiait le mieux.

L'interdit d'un créole écrit limitait et "entachait" notre relation avec les "enfants-élèves". Nous étions donc toujours en quête d'une réconciliation entre l'enfant et l'élève pour assurer une continuité de leurs savoirs "familiaux" et "scolaires" ; surtout à un âge où la relation avec la maîtresse est très chargée d'émotion. Émotion à la base d'une adhésion plus ou moins grande à l'ensemble des discours tenus par l'enseignante.

Malgré nos efforts pour enrichir la situation de communication par l'usage simultané des deux langues, créole et français, beaucoup de nos élèves n'acceptaient pas de "jouer le jeu" dont la règle essentielle était : l'emploi du créole uniquement à l'oral, jamais sur le cahier et sur le tableau. Cette contrainte était perçue comme une insulte à la personne des élèves qui, vu leur jeune âge mental, la percevaient de façon peut-être moins dramatique que nous. En tout cas, cette tension sociale au sein d'une classe nous paraissait pouvoir se réduire par l'acceptation en milieu scolaire des deux langues de culture des élèves dans leurs formes orale et écrite.

Dans les années 70, nous ne posions pas en termes de rang la place du créole et du français dans les situations d'apprentissage scolaire. Nos réflexions se limitaient à un constat et à une gêne dans notre propre fonctionnement et dans celui de l'élève. Déjà, nous refusions de faire nos stages en tant qu'élève-maître à l'annexe de l'école normale. Cette école ne représentait pas la réalité scolaire en Guadeloupe. Nous n'étions pas sensible à ses privilèges : élèves en grande majorité issus d'un milieu social favorisé. Une réconciliation entre notre personne et celle de l'institutrice que nous sommes nous paraissait pouvoir rendre plus fructueux nos échanges avec les élèves. Pour obtenir le CFEN (Certificat de Fin d'Études à l'Ecole Normale) nous avons bénéficié de la confiance du directeur qui nous autorisa à proposer comme sujet de mémoire "L'apprentissage du français à partir du créole guadeloupéen : les travaux de Gérard Lauriette".

Nos préoccupations d'ordre théorique et pratique se renforçaient...

En 1976, nous adhérons à un syndicat de type nouveau, en rupture idéologique avec les grandes centrales traditionnelles de la Métropole, et ce, dès sa création. Membre actif du SGEG (Syndicat Général de l'Éducation en Guadeloupe), nous allions être confrontée aux approches historique, politique, sociale, culturelle, pédagogique de la question du créole à l'école. Notre engagement dans les commissions et au niveau du secrétariat pédagogique nous plaçait au centre du débat sur la fonction sociale de l'école en Guadeloupe. Notre objet d'étude privilégié restait la langue créole. Le statut du créole était pour nous lié au statut politique de la Guadeloupe.

En 1985, cette considération allait être corrigée suite à notre engagement dans la formation universitaire à partir de laquelle nous allions pouvoir étudier de façon plus approfondie l'histoire politique, sociale, économique, culturelle de la langue créole. La préparation du DULCC (Diplôme Universitaire en Langue et Culture Créoles) allait aboutir à la réalisation d'un mémoire concernant les activités pédagogiques du SGEG centrées sur le créole. Ce mémoire, "Étude socio-historique d'une position syndicale sur la question du créole à l'école en Guadeloupe", fut soutenu en 1989. Notre position idéologique sur le créole s'était enrichie de considérations d'ordre scientifique et professionnel. Nos craintes des retombées administratives et des parents d'élèves avaient de beaucoup diminué. Fort consciente du fait que les parents avaient toutes les bonnes raisons sociales de ne pas accorder une grande valeur socio-pédagogique au créole en milieu scolaire guadeloupéen, nous missions sur la confiance qu'ils nous avaient toujours accordée. Les cours suivis de linguistique, de sociolinguistique et de psycholinguistique, nous avaient rendue apte à mieux faire la part entre l'idéologie et la science. C'est donc avec une grande prudence que nous décidions de mettre en pratique certaines théories relatives au bilinguisme utile aux scolarisés.

En 1986, c'est à l'école, lieu de science, que la recherche-action de Douville Sainte-Anne allait être proposée et

acceptée par les autorités éducatives. Depuis cette mise à l'épreuve sociale du créole dans notre classe et le prolongement de nos études en sciences de l'Éducation parallèlement à celles sur le créole, nous avons de beaucoup approfondi les problèmes que soulève cette langue en milieu scolaire guadeloupéen. L'étude du créole fut menée dans divers domaines scientifiques : didactique du français, sociolinguistique, sociologie de l'éducation, socio-pédagogie, psychologie cognitive, anthropologie de l'Éducation.

En 1991, nous décidions de poursuivre nos études. La problématique culturelle qui se dégagait de la question du bilinguisme en milieu scolaire allait être privilégiée dans la formation doctorale. L'obtention du DEA (Diplôme d'Etudes approfondies) nécessitait l'approche comparative de l'objet d'étude retenu. L'occasion nous était donc donnée dans le laboratoire du CERC (Centre d'Etudes et de Recherches Caribéennes) d'analyser "Les attitudes des enseignants guadeloupéens et dominiquais face à la question du créole à l'école". Notre relative connaissance du terrain social de la Dominique (grâce au lien matrimonial), île voisine et anglophone, nous autorisait à approfondir la question du créole à l'école sur ce territoire caribéen indépendant depuis 1978. À la Dominique comme à la Guadeloupe, c'est plutôt la valeur historique du créole qui est défendue : l'enseignement de la langue ne serait pas encore compatible avec les projets de société en cours.

La motivation sociale

La représentation sociale du créole est basée autant sur les réalités politiques et économiques de l'île que sur les aspirations culturelles des hommes. Leurs difficultés à vivre le créole se situent à ces deux niveaux d'analyse de vie des Guadeloupéens : externe et interne. Ces deux aspects, s'ils sont, en tout lieu de vie sociale, à opposer pour laisser à l'homme sa part d'action sur son environnement et son histoire, nous semblaient être trop opposés en Guadeloupe. La question du

créole à l'école est avant tout une interrogation sur soi-même. L'école en Guadeloupe creuse un fossé entre les hommes. Elle est faite pour une catégorie d'élèves qui s'auto-valorisent, vu leur sollicitation dans les classes : les plus francophones prennent plus souvent la parole, ils sont les plus attentifs... des élèves fort intéressants pour les maîtres ! Les plus créolophones doivent faire preuve d'audace pour avoir un temps de parole (voire le droit à la parole) et de considération de la part du maître. Si nous élargissons la question du créole à l'école à sa dimension anthropologique, c'est pour que la valeur de l'homme ne soit pas associée aux seules valeurs marchandes des langues créole et française.

La question du créole à l'école a pris de l'importance pour nous en tant qu'acteur social, non tout à fait passif -simple agent d'état reproducteur des inégalités sociales- lorsque nous nous sommes rendue compte que le créole, en tant qu'expression langagière, véhiculait trop de contradictions externes et internes aux Guadeloupéens. Nous n'analyserons pas ce désaccord de façon distincte pour ne pas vider l'homme d'une grande partie de lui-même : soit le social, soit le psychologique. Les contradictions externes et internes chez le Guadeloupéen se manifestent à partir de ses représentations de la culture "française et guadeloupéenne" qu'il ne peut opposer qu'au niveau mental. Dans sa vie affective quotidienne, ces deux cultures se complètent de façon très judicieuse. Or, le Guadeloupéen s'exprimant soit en créole, soit en français est souvent objet de suspicion. Depuis les prises de position des intellectuels des années 60, de retour au pays, il est soupçonné de défendre soit une culture de la tradition associée aux indépendantistes, soit une culture de la modernité associée à la France colonisatrice. Le Créole et le Français seraient-ils incompatibles ?

Dans les années 80, nous prônions la complémentarité et la compatibilité des deux langues dans la vie sociale du Guadeloupéen. Aussi nous paraissait-il pertinent, en milieu scolaire, de considérer les élèves à travers leur identité scolaire, afin de les rendre capables de tirer profit de l'enseignement de la

langue créole. D'autant que la pauvreté de leurs productions orales et écrites aussi bien en créole qu'en français nous semblait relever d'une absence d'analyse critique du fonctionnement différencié de ces deux langues. Dans le cadre de la recherche-action de Douville Sainte-Anne, les approches phonétique, lexicale et syntaxique du créole et du français³ permirent aux

³ Dans la recherche-action de Douville Sainte-Anne, l'initiation à la langue française se fait à partir de l'étude des similitudes et différences entre le français et le créole aux niveaux phonétique, morphologique, lexical et syntaxique. Voici quelques exemples :

* au niveau phonétique

<i>créole</i>	<i>français</i>
- lari	la rue
- difé	du feu
- boné	bonheur

* au niveau morphologique

- lapli-la	la pluie
- lalin-la	la lune
- lékol-la	l'école

* au niveau lexical

- il a *purgé* ma main (i pijé men an mwen)
- quand on a frappé à la porte, il a *sauté* (lè yo frapé anlè pot-la, i *soté*)

* au niveau syntaxique

- on sak farin (un sac *de* farine)
- soti an soley-la (mets-toi à l'ombre)

Dans un article, "Pédagogie intégrée de l'erreur et analyse référentielle", Sciences de l'Education n°5, 2è sem. 1993, Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Guadeloupe, pp. 29-42, B. Cervinka-Taulier traite de façon approfondie les différents niveaux d'interférences qu'elle analyse en termes d'indice de dysfonctionnement. Ce qui est préoccupant, souligne-t-elle, "c'est que les élèves ne sont pas toujours conscients de l'existence des deux codes différents, laquelle existence entraîne des interférences, même lorsque leur maîtrise du français est bonne".

élèves de prendre conscience d'une troisième langue, "ni créole ni français", qu'ils associaient à la langue française, celle des manuels scolaires.

La motivation culturelle

L'évolution sociale des deux langues qui caractérisent la culture guadeloupéenne a-t-elle favorisé des comportements culturels non conflictuels ? En milieu scolaire, le créole est encore largement utilisé pour ne véhiculer que les affects, lorsque l'enseignant contrôle mal ses élèves (problème de discipline) et le savoir qu'il doit leur dispenser (problème de formation non en adéquation avec les besoins réels des élèves). Les enseignants admettent facilement que le créole aide les élèves à mieux comprendre la leçon du jour, surtout comme ils aiment à préciser "si sé rèd tèt a yo rèd fo mwen pran kréyol-la". ("Puisqu'ils ont la tête dure, je dois réellement faire appel au créole"). Une recherche en psychologie cognitive menée sur "La représentation du concept de langue à travers le créole" ou "Yo ka jis fè matematik an kréyol" (On peut même enseigner les mathématiques en créole, étonnement verbalisé de Fabrice, 8 ans, acteur dans la recherche-action de Douville Sainte-Anne) et notre longue pratique professionnelle nous autorisent à penser que les élèves expérimentent une certaine instabilité affective, lorsque leur maîtresse passe d'une langue à l'autre pour "mieux expliquer un exercice". C'est un peu le mythe de la langue maternelle qui est mis à l'épreuve. L'expérience nous a prouvé que les difficultés inhérentes à tout exercice scolaire ne diminuent pas pour autant lorsqu'il est proposé en langue créole. Ce sont de bonnes conditions globales et stables d'apprentissage qui peuvent dédramatiser le comportement d'un élève face à une situation de difficulté : comportement de l'enseignant attentif à la personne de l'élève, discipline du corps exigé, respect des règles élémentaires de la communication entre individus, quel que soit leur statut, et réflexe assuré à la lecture des consignes scolaires.

Le créole a réellement le pouvoir de faciliter la compréhension des discours politiques, de rapprocher la

population lors des manifestations culturelles réduites au folklore (élections régionales et nationales, productions artistiques, vente commerciale, charme médiatique). Le terme folklore n'est pas à prendre dans son sens premier mais, comme il l'est souvent, dans son sens péjoratif, lorsque l'on se réfère au créole : ce qui amuse mais que l'on ne saurait prendre au sérieux. L'usage du créole dans les classes, limité aux chants, à la poésie, au théâtre, à la danse, peut être considéré comme du folklore en l'absence de sa prise en compte dans les autres disciplines valorisées par l'école.

Cette contradiction culturelle est quotidiennement gérée par les élèves et sans nul doute par la plupart des enseignants. Nous nous souvenons avoir eu beaucoup de mal à gérer notre tension affective, lorsqu'en fin d'expérience, non renouvelée, nous avons eu à réutiliser de façon fantaisiste les deux langues, créole et français, dans l'école traditionnelle ...

Dans la société guadeloupéenne, le français est souvent utilisé pour se donner une autorité sociale, culturelle, intellectuelle, surtout devant "l'étranger". Celui qui pour la première fois me voit et qui ne manquera pas dans sa politique d'identification sociale discriminatoire ou de repère culturel de me "classer", soit parmi ceux qui ont réussi à l'école, soit parmi ceux qui y ont lamentablement échoué. Il doit donc m'entendre. Mon français doit être correct ; il peut même être accompagné d'un accent métropolitain pour bien lui assurer que je maîtrise cette langue, cette culture. Toute une stratégie linguistique donc, pour imposer une identité culturelle que l'individu lui-même aura vite fait d'oublier pour retrouver ses repères naturels, en d'autres occasions. Notre motivation culturelle se justifie donc à travers cette représentation sociale défavorable à la langue créole et peu en faveur du français, langue de l'hypocrisie sociale... Certes, tout individu capable de faire usage de deux ou plusieurs langues sait les utiliser à des fins personnelles dans toutes situations de communication formelle ou non formelle. Mais doit-on pour autant mettre en jeu ce qui est pour l'homme, cette autre qui n'est autre que lui-même : sa propre langue ? Faut-il contribuer à renforcer une image négative d'elle, donc de soi-même ?

Pour caractériser la Guadeloupe, l'on parle plus fréquemment de maisons créoles, d'animaux créoles, de costumes créoles, de musique créole, de danses créoles, de mentalité créole... Il serait cependant fort intéressant d'étudier les représentations sociales des deux langues de culture propres aux Guadeloupéens. N'ont-ils pas autant besoin de l'une que de l'autre pour mieux se repérer dans l'Histoire de l'humanité et dans leur société ?

Notre recherche, en milieu scolaire, sur la représentation actuelle du créole guadeloupéen, langue et culture, nous a conduite à privilégier la méthode historico-critique. Malgré ses limites, elle nous a semblé la plus appropriée à l'objet de la recherche. C. Mouchot en dégage l'intérêt : "Toute connaissance de l'homme sur l'homme s'inscrit dans une culture et dans une histoire. Toute réalité humaine ne prend sens, ne peut être expliquée et comprise que dans ce cadre historico-culturel dont la rationalité est dans la recherche de l'explication de l'évolution historique"⁴. L'histoire donc, comme "connaissance des hommes" ou "vaste expérience des variétés humaines" ou encore "longue rencontre des hommes", selon M. Bloch⁵. L'intérêt de cette méthode réside surtout dans l'attitude scientifique qu'elle impose. Elle consiste à dialectiser la pensée ou encore permet d'augmenter la garantie de créer scientifiquement des phénomènes complets et de régénérer toutes les variables dégénérées ou étouffées que la science comme la pensée naïve avaient négligées dans sa première étude"⁶. Les concepts de représentation et de valeur, étroitement liés, donnent sens à notre paradigme scientifique : la trame historique susceptible d'expliquer l'évolution des comportements culturels des Guadeloupéens envers le créole, à travers les

⁴ C. Mouchot, *Introduction aux sciences sociales et à leurs méthodes*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 1986, p. 78.

⁵ M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Colin, 1964, 168 p.

⁶ Cf. C. Mouchot, *Ibid.*, Citation de G. Bachelard, p. 304

valeurs sociales et culturelles qu'ils lui attachent. La représentation est un élément nécessaire de la chaîne conceptuelle permettant de penser les rapports entre le matériel et le mental dans l'évolution des sociétés. C'est à ce niveau d'analyse que nous situons l'intérêt de l'approche de la question du créole guadeloupéen, en milieu scolaire, par le biais de l'étude des valeurs qui lui sont données. La valeur sociale attachée au créole, dans les années 90, sera comprise dans le sens défini par G. Rocher : "Une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée"⁷. Dans la présente recherche, les représentations culturelles de la langue créole renverront aux états de connaissance et de valorisation de l'objet par rapport au processus historique qui conduit à sa réalité sociale et à la dialectique identitaire.

La recherche sur l'explication de l'évolution historique des comportements idéologiques envers le créole a été menée à partir de :

- l'étude de l'objet dans son aspect diachronique. Depuis les premières écoles coloniales (1888), l'unilinguisme qui caractérisait la population servile a été peu à peu gommé. La politique de démocratisation de l'enseignement amorcée dans les années 60 et le déclin de l'agriculture dans la même période sont les principaux événements qui provoquent la perte des bases naturelles du créole ;
- l'analyse de récits de vie (enseignants retraités), d'entretiens dans le monde scolaire (représentants syndicaux, d'associations de parents d'élèves, autorités administratives) et politique (mouvements indépendantiste et départementaliste).
- l'élaboration d'un questionnaire (avec un tronc commun) adressé aux trois populations d'enquête, principaux partenaires de l'éducation ; éducateurs-parents, instituteurs et collégiens des classes de 3ème. Sept référents-noyaux ont été retenus pour

⁷ G. Rocher, *Introduction à la sociologie générale I. L'action sociale*, Points, Paris, 1970, p. 72

rendre compte du dynamisme social du créole (école, créole, français, créole et français, élève, parents d'élève, instituteur).

Le choix des populations d'étude et du domaine de recherche justifie l'outil méthodologique : la dissociation de la langue et de la culture pour dégager, en milieu scolaire, la représentation différenciée du créole dans sa composante linguistique et sa globalité culturelle. Cette dichotomie artificielle nous a semblé pertinente pour poser la question du créole à l'école et lui donner une réponse. Elle nous autorise à dissocier les valeurs sociales et culturelles attachées au créole selon la dimension privilégiée, linguistique ou culturelle. Nous défendons donc une certaine approche du social.

Notre analyse du social s'est basée, d'une part, sur sa réalité économique et, d'autre part, sur sa réalité humaine. La question qui nous interpelle est la suivante : quelle peut être la représentation de l'homme du social, en fait, de lui-même, en tant qu'acteur agissant et subissant ? Nous positionnant dans le débat d'idées sur la liberté de l'homme socialisé, nous jugeons pertinent de distinguer la perception historique du créole, inscrite dans la mémoire des hommes, de sa représentation sociale actuelle. De nos jours, les valeurs sociales attachées au créole relèvent moins du poids de l'Histoire (période esclavagiste) que de l'approche pragmatique du réel à court et à long terme ; celui-ci s'est imposé à l'individu appelé de plus en plus à s'armer pour affronter la mobilité professionnelle. Les rapides mutations technologiques et culturelles n'annoncent pas de façon évidente des perspectives économiques pour le créole. Vouloir crédibiliser cette langue de culture historique, c'est donc pouvoir créer une passerelle entre le réel et l'imaginaire des hommes. Ce lien ne peut être tissé que par le culturel, cet ensemble de comportements conscients et inconscients. Si le culturel c'est le social enrichi de l'imaginaire des hommes non sous-estimé, il importe dans une recherche sur les représentations du créole, langue et culture, en milieu scolaire guadeloupéen, de distinguer les comportements relevant de la pragmatique du réel et ceux témoignant de l'aspiration culturelle à "être" au-delà des contraintes de l'adaptation sociale.

Nous avons donc été amenée à formuler deux hypothèses : l'une linguistique, l'autre culturelle. Elles ont été mises à l'épreuve des faits à partir de quatre propositions explicatives :

1°) Créole et communication

C'est la recherche de l'efficacité qui prédominera dans les situations de communication sociale en Guadeloupe, institutionnelles ou non. La langue est dite sous la dépendance des comportements culturels les plus adéquats.

2°) Créole et statut socio-historique

Langue ou patois, le créole guadeloupéen sera mis en opposition avec d'autres supports linguistiques de pensée plus valorisés, notamment le français. Ses limites sociales, mais pas culturelles, seront données.

3°) Créole et devenir scolaire

Le créole dans sa dynamique sociale s'est développé davantage sur le plan culturel que linguistique. C'est la langue créole, et non la culture, dont elle est pourtant l'un des vecteurs privilégiés, qui sera rejetée, en partie, en milieu scolaire.

4°) Créole : valeurs sociales et culturelles

À ce niveau de l'analyse, la langue et la culture ne sont pas à dissocier. Elles sont la référence historique et incontournable d'une société particulière ; à ce titre, l'enseignement du créole en milieu scolaire peut être profitable aux hommes. La vitalité sociale et culturelle de la langue sera admise.

Ces quatre propositions explicatives nous ont conduite à défendre la thèse suivante : les Guadeloupéens ne sont pas encore aptes à accepter en milieu scolaire les apprentissages oral et écrit de la langue créole ; c'est l'enseignement de la culture créole qui est le plus susceptible de faire l'unanimité. Aussi proposons-nous, dans un premier temps, l'approche historico-culturelle de la langue créole et, dans un deuxième temps, l'étude du fonctionnement de la langue, ne serait-ce que pour préserver l'élément linguistique du patrimoine culturel en Guadeloupe. Cet enseignement du créole en milieu scolaire est certes boiteux, mais très vraisemblablement adapté à l'esprit des temps qui évoluera difficilement en l'absence d'une première action éducative sur le mental des individus. Nous misons donc sur

l'analyse critique des faits sociaux, politiques, culturels, économiques et religieux qui ont contribué à l'élaboration des représentations peu favorables à un enseignement en milieu scolaire de cette langue de culture historique qu'est le créole.

Les résultats de la recherche menée en 1993 sur "La question du créole à l'école en Guadeloupe : historique et représentations actuelles d'une langue et d'une culture" ne manqueront pas d'éveiller d'autres motivations professionnelles, sociales, culturelles et épistémologiques ; de suggérer une autre politique de la langue en milieu scolaire guadeloupéen.

L'analyse des matériaux n'a renvoyé qu'aux seules déclarations de ceux qui disent "vivre depuis toujours en Guadeloupe". L'enquête a été menée auprès de :

- 498 collégiens scolarisés en classe de 3^e, dont 63,5% de filles et 36,5% de garçons ; 49% sont d'âge théorique normal (15 ans).

- 958 parents dont les enfants sont scolarisés dans le primaire ; 41,3% d'hommes et 58,7% de femmes s'étalant sur trois classes d'âge (25-39), (40-44), (45-59).

- 443 instituteurs d'écoles primaires composés de 70,9% de femmes et 25,1% d'hommes (Non renseignés : 4%) répartis dans les mêmes classes d'âge que précédemment.

Les résultats de l'enquête au niveau quantitatif se limitent, dans un premier temps, à une simple description statistique suivie d'une recherche des variables discriminatoires. La dimension idéologique du traitement statistique retenue dans le cadre de l'élaboration de la thèse (interprétation des relations entre deux variables ou remise en cause d'un certain discours sur le créole) a été élargie à une étude plus approfondie. Le résultat essentiel de la recherche nous y a invitée. **Dans leur majorité, les parents d'élèves (54,3%), les instituteurs (54,2%) et les collégiens (77,3%) privilégient une approche culturelle bidimensionnelle de leur langue maternelle : le créole et le français.** Quelle peut-être la signification culturelle de la représentation actuelle des deux langues qui a pour intérêt premier d'être socialement partagée ? C'est la seule population des parents d'élèves qui nous apportera les premiers éléments de

réponse. Vu ses caractéristiques particulières (âge, niveaux d'études scolaires, profession de leurs parents), elle peut témoigner, plus que les deux autres, des conséquences de la démocratisation de l'enseignement et du déclin de l'agriculture.

Les résultats de l'enquête (à résultats quantifiés et de type qualitatif) nous permettent d'apporter des réponses et des tentatives d'explication aux quatre questions suivantes :

1°) Le nouveau rapport à la langue créole génère-t-il des comportements culturels favorables à une redéfinition de son statut en milieu scolaire ?

2°) Quelles peuvent être les conséquences de la dynamique sociale du créole, quant aux implications pédagogiques et didactiques en milieu scolaire ?

3°) Les Guadeloupéens assignent-ils un rôle socio-historique à l'école dans la résolution des problématiques culturelle et linguistique qui caractérisent de nos jours leur société ?

4°) Quelle peut être la fonction sociale de l'École en Guadeloupe et ailleurs, compte-tenu des nouveaux enjeux culturels et économiques qui renvoient à la redéfinition de la problématique identitaire au niveau mondial ?

La représentation actuelle du français, langue et culture, interpelle... Quel sera le nouvel enjeu idéologique, si les terres de la colonisation et de l'immigration parviennent à mater les hommes, au moyen de leur langue de culture « dominante » ?

CHAPITRE I

PRÉSENTATION DES CRÉOLES

A.- CONTEXTE GEOHISTORIQUE ET CONTEXTE SCIENTIFIQUE DE LA LANGUE

Le créole est le signe indéniable du passage -sans retour- de l'africanité à l'américanité. C'est l'élément fédérateur des différentes composantes ethniques qui constituent la société insulaire. Les glissements lexicaux du mot relevés dans différents dictionnaires, depuis le XVII^e siècle, mettent l'accent, encore de nos jours, sur la racialisation du terme. Le nom de Créole, généralement donné à un individu de race blanche, concerne pourtant toute personne africaine, européenne ou métissée née aux colonies (par opposition aux colons nés en Europe). Il y a,

précise J. Fallope⁸, "dans la notion de créolité une référence à l'espace américain, et une référence à l'homme d'ascendance étrangère se développant dans cet espace sur une certaine durée ou ancienneté et créant dans son rapport à l'espace-temps un système mixte de comportement devenu spécifiquement créole et issu du contact et de la médiation entre l'importé et le local" . Sur le plan politique, la créolité vécue, ou comportement culturel, s'identifie à la défense de la terre américaine. Dans sa dimension culturelle, elle est la résultante d'une vaste et puissante transculturation réussie. Au niveau linguistique, c'est la langue de "l'approximation d'approximations du français", "des formes abâtardies des langues européennes", " d'un français coulé dans le moule de la syntaxe africaine... "

I.- La dimension physique et humaine des créoles

La représentation sociale de la langue créole a toujours souffert de l'association entre la valeur d'un objet de culture et sa dimension géographique. Encore de nos jours, cette notion d'inégalité mémorisée et transmise, sans mise en garde, encourage l'adhésion à certaines idéologies linguistiques et comportements culturels relatifs à la langue créole...

1.- Lieux de formation du phénomène linguistique

Historiquement les créoles sont apparus sur les plantations des Antilles, de la côte Est des États-Unis, des Guyanes et des Mascareignes à l'époque de la traite des Noirs, depuis le XVI^e siècle jusqu'au début du XIX^e siècle. Le nombre des créolophones s'élèverait à plus de 8 000 000. Dans la

⁸ J. Fallope, *Esclaves et citoyens, Les Noirs à la Guadeloupe au XIX^e siècle*, Société d'histoire de la Guadeloupe, Basse-Terre, 1992, 713 p.

présentation des îles de la créolophonie, nous nous attarderons sur celles habitées de nos jours par des locuteurs à la fois créolophones, francophones ou anglophones. Ils ont pour point commun un capital lexical à base française et des revendications culturelles basées sur le créole. La pluri-ethnicité de leur population témoigne de l'implantation des hommes de la colonisation européenne, Blancs, Noirs d'Afrique et des Indes. Ce sont les Noirs qui constituent la majorité du peuplement actuel.

Dans la zone américano-caraïbe, Sainte-Lucie, Dominique, Trinidad sont anglophones et indépendantes, respectivement depuis 1972, 1976, 1962. Selon D.R Craig⁹, dans tous ces territoires la langue officielle est une forme d'anglais acceptable au niveau international ; mais dans la vie courante, l'immense majorité de la population parle un créole anglais et français. La population, souligne-t-il, n'a jamais considéré le créole comme une véritable langue. Cela viendrait du fait que la Grande-Bretagne a traditionnellement feint d'ignorer les formes linguistiques indigènes et a considéré l'anglais comme la langue maternelle de tous les territoires britanniques. Une étude plus favorable au créole-patois français corrompu lui assurerait seulement de continuer son existence, et d'exprimer une identité caribéenne.

Toujours dans la zone américano-caraïbe se regroupent par leur statut politique identique, leurs problématiques sociale et culturelle communes, les départements français d'Outre-Mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane. Ils sont tous trois confrontés à la question du créole à l'école. En Martinique, les propos de l'Inspecteur académique traduisent bien l'état de la question : "Accueillir la langue créole sans condescendance, éviter de transformer cette réalité objective en obstacle insurmontable, mais la considérer comme une donnée de base sur laquelle doit se déployer une stratégie pédagogique patiente et maîtrisée

⁹ D.R.Craig, "Models for educationnal policy in creole speaking communities" *In Theoretical orientations in creole studies*, Academic Press, New York, 1980, pp. 245-265.

conduisant à l'élucidation simultanée des deux langues, le créole et le français, là où elles coexistent, telles sont les compétences que maîtresses et maîtres doivent être en mesure de mobiliser surtout dans les classes maternelles et enfantines¹⁰. Une étude¹¹ sur les Guyanais révèle l'existence chez les jeunes créolophones bilingues d'un système de valeur différent pour le créole et le français. Le français assure la reconnaissance sociale, le créole permet de conserver l'identité culturelle. La Guadeloupe, notre terrain d'étude, communément appelée "l'île soeur de la Martinique", soulève avec force, dans les années 70, la question culturelle et linguistique du créole à l'école...

Autrefois St-Domingue, Haïti se distingue des autres îles françaises de la zone caraïbe. Elle est la première à accéder à l'indépendance dès 1804, et la seule à avoir fait du créole sa langue officielle en 1978. C'est dans cette île qu'habite le plus grand nombre de créolophones. La promotion sociale du créole a été encouragée par sa participation dans les situations de communication nouvelles créées depuis la nécessaire transmission des savoirs techniques, le développement de l'urbanisation, l'adaptation des programmes radiophoniques aux nombreux unilingues créolophones.

Dans la zone américano-caraïbe, nous n'avons pas mentionné les îles, St Thomas, Grenade, Grenadines, où est parlé un créole français peu connu. Autre créole proche des Caraïbes, celui de la Louisiane. En Amérique du nord, ce créole est avant tout un élément du patrimoine historique. Colonie française de 1672 à 1763, la Louisiane le redevint jusqu' en 1803, date à laquelle Bonaparte la vendra aux Etats-Unis. Ce créole français, précise R. Chaudenson¹² est surtout parlé dans l'Est de la Louisiane et du Texas ainsi qu'à Sacramento. Il est nommé

¹⁰ Inspection académique de la Martinique, *Réflexions et propositions pour la maîtrise de la langue*, CRDP des Antilles et de la Guyane, 1992, p. 8.

¹¹ M. Fauquenois ST Jacques, "Attitudes des jeunes guyanais bilingues de l'île de Cayenne face au français et au créole", *Etudes Créoles*, 1980, vol. 3, n°2, pp. 87-99.

¹² R. Chaudenson, *Les créoles français*, Fernand Nathan, France, 1979.

"gombo", "gumbo", "français-nègre", "negrofrench". Leur créole n'est pas à confondre avec le "français louisianais", "colonial french" ni avec l'acadien louisianais, "acadien french", amené dans les pays par les Acadiens chassés du Canada en 1755 par les Anglais.

Dans l'Océan Indien, la Réunion, l'île Maurice et les Seychelles prolongent le monde créole. Dès l'origine de sa constitution, la Réunion est une société complexe, multiculturelle dont les membres partagent une île et une historicité spécifique qui fait son originalité. C'est en 1663 que débute le peuplement de l'île Bourbon par l'arrivée des Français. Avec l'essor de la culture du café, les Malgaches, les Africains, et les Français se succèdent. C'est après l'abolition de l'esclavage que les Indiens s'y installent. Par la suite, ce sont les Chinois qui immigrent spontanément à la fin du XIX^e siècle. C'est de ce métissage biologique, linguistique, social et culturel incontournable que se sont créées une langue et une culture créoles. Selon V.Y. Hookoomsing¹³, trois courants marquent les systèmes d'idées et de valeurs qui guident les comportements individuels des Réunionnais d'aujourd'hui :

- le métissage biologique, linguistique et culturel à l'origine de la langue et culture créoles, qui permet aux uns de vivre harmonieusement leur multiplicité et, qui engendre chez d'autres des phobies de "ghetto culturel" ;
- l'assimilation par la langue et la culture françaises réputées "universelles" ;
- la volonté de sauvegarder ou d'enrichir l'héritage linguistique et culturel non-européen provenant de l'Inde, de la Chine ou d'ailleurs.

Colonie française jusqu'en 1814, l'île de France reçoit le nom de Mauritius après sa cession à l'Angleterre. Elle bénéficie d'une forte immigration indienne. Indépendante depuis 1968, elle est membre du Commonwealth et sa langue officielle demeure l'anglais. Le créole français se maintient et demeure la langue

¹³ V.Y. Hookoomsing, "L'archipel créole" *Diagonales*, Oct. 1989, n°12, supplément au français dans le Monde, n°228, pp. 22-38.

quotidienne de la majorité de la population. L'Ile Maurice est une société pluriculturelle et pluri-ethnique ; un statut pour le créole risque d'être perçu aux yeux de certains Indo-Mauriciens comme une menace pour les langues et cultures indiennes que caractérisent le créole indien, le bojpouri.

L'archipel des Seychelles fut une colonie de la couronne britannique avant d'accéder à l'indépendance en juillet 1976. Les Seychelles furent enlevées à la France en 1814. Contrairement à l'île Maurice, l'immigration non indienne mais africaine est la cause de l'absence d'un pluralisme culturel. Les Indiens et les Chinois sont très minoritaires. Le créole français est parlé par la totalité des Seychellois. Il est la première langue du pays. Le nombre des bilingues créole-anglais serait trois fois plus important que celui des bilingues créole-français. L'archipel des Seychelles est dispersé sur une surface maritime d'un million de km² ; près d'une centaine d'îles représentent 444 km². Aux Seychelles, paradoxe de l'histoire, c'est l'anglais et non le français qui devient la deuxième langue. Depuis 1982, les Seychelles ont lancé une réforme de l'éducation qui a permis l'introduction du "kreol seselwa" dans le système éducatif ; d'abord comme un moyen d'enseignement, et ensuite comme matière. Le créole aux Seychelles avait franchi une barrière psychologique d'une importance capitale, selon le témoignage de Madame Marie-Thérèse Choppy, Directrice de l'Institut kreol qui répondait à notre courrier en 1988. Elle soulignait : "En conclusion, on peut dire que le comportement psychique des Seychellois avant le changement est similaire à celui de la plupart des populations colonisées et décrit par des gens comme F. Fanon et autres. (...) Mais depuis le changement, ce type de comportement est combattu et même si une étude n'est pas faite sur la question, il est raisonnable de penser que les populations ont moins de complexes par rapport à la culture européenne et que les valeurs kreol prennent le dessus".

Le monde créole parviendra-t-il à affirmer la richesse de son particularisme dans son milieu originel et ailleurs ? Le monde créole a sa force qui n'est pas celle des "forts" de ce monde. Parviendra-t-il à compter sur la sienne propre ? Nous avons

relevé dans cette description succincte du monde créole des comportements culturels plus ou moins communs aux créolophones. Ils se justifient par l'histoire même du créole, qui renvoie à une période difficile de reconnaissance des valeurs d'une langue et d'une culture, dans des sociétés d'hommes confrontés à leur histoire née de la période honteuse de l'esclavage. Les questions de L.D Carrington¹⁴ nous semblent fort pertinentes : quels sont les besoins des créolophones ? Quels sont les besoins des locuteurs de langues synthétiques ?

2.- La diversité de la langue

D'autres créoles, à base lexicale autre que française, témoignent de l'expansion de la colonisation. Plus d'une centaine de langues inscrites sous la rubrique "créoles" ont déjà été identifiées. Leur inventaire serait incertain...

Les créoles portugais et espagnols

Le mot portugais *crioulo*, dérivé du verbe *criar* (signifiant *élever, allaiter, nourrir*) serait passé au français par l'intermédiaire de l'espagnol qui aurait donné le substantif *créole*. Son participe passé *criado* renverrait aux individus : *serviteur, domestique* ou encore *valet*..

Les créoles portugais et espagnols sont largement en usage en Asie et sur les côtes ouest de trois collectivités insulaires : Cap-Vert, Anobon et São Tomé. L'unique exemple dans la Caraïbe est le papiamentu parlé par environ 200.000 personnes dans les îles hollandaises connues par les trois premières lettres de l'alphabet, A, comme Aruba, B, comme Bonaire, C, comme Curaçao. Il jouit d'un haut prestige pour un créole ; il est même parlé à tous les niveaux des classes sociales

¹⁴ L.D. Carrington, "Creoles and other tongues in caribbean development", *Journal of pidgin and creole languages*, 1993, vol.8, n°1, pp.125-133.

et des médias. Considéré comme un dialecte d'Espagne, il le fut, par la suite, comme un créole. J. Holm¹⁵ souligne : "Although all groups speak papiamentu today, there is still a linguistically significant correlation between ethnic group, religion and prestige language. Protestant whites attend services in dutch, jews tend to prefer spanish, while the black and mixt population belong largely to the catholic church which use papiamentu". (Bien que tous les groupes ethniques parlent le papiamentu aujourd'hui, il existe encore une corrélation linguistique significative entre groupe ethnique, religion et langue de prestige. Les protestants blancs suivent la messe en allemand, les juifs préfèrent l'espagnol, tandis que les Noirs et la population métissée adhérant en majorité à la religion catholique utilisent le papiamentu) ; traduction personnelle.

Selon P. Pinalie¹⁶, le papiamentu ou papiamentu est un créole presque officiel. Les lois et décrets sont publiés simultanément en hollandais, en anglais et en papiamentu ; les discours politiques se font dans cette langue et presque toute la presse en fait un usage exclusif ; la grande majorité du pays ne s'exprime, ne discute et ne pense qu'en papiamentu. C'est dans l'enseignement que la situation est plus difficile pour les maîtres qui souffrent de devoir enseigner en hollandais, alors que leurs élèves et eux-mêmes parlent habituellement papiamentu en dehors de leurs cours ou de l'école. P. Pinalie¹⁷ parle d'une peur qui règne dans les sphères dirigeantes dès que l'allusion à une introduction du papiamentu dans l'enseignement se fait entendre. Il explique cette attitude par le fait que les habitants des îles ont eu à enregistrer dans leur mémoire, que leur culture et leur langue étaient inférieures à celles des Hollandais.

¹⁵ J. Holm, "Pidgins and creoles. Theory and structure", vol 1, Cambridge University Press, 1988, pp. 314-315.

¹⁶ P. Pinalie, "Un créole presque officiel : le papimientu", *Espace créole*, 1988, n°6, L'Harmattan, Presses Universitaires Créoles, pp. 43-76.

¹⁷ *Idem*.

L'hispaniste A. Yacou¹⁸ s'est intéressé aux circonstances qui présidèrent à l'implantation et au développement à Cuba du créole à base lexicale française. Il détermine les raisons qui expliquent la permanence du "patois cubain". C'est à l'archéologue, Fernando Boytel Jambù (cité par Yacou) que l'on doit la première étude systématique de ce créole dans les années 1960. Son maintien dans la société cubaine serait dû :

- à la volonté de recrétolisation des résidents migrants haïtiens, regroupés en une association des résidents et descendants d'Haïtiens, dont le président a pour nom et c'est tout un symbole, soulignera A. Yacou- Hilario Batista Félix ;
- aux "Tumbas francesas", sociétés de secours mutuel constituées dans les zones urbaines ou périurbaines du pays. Outre l'entraide entre sociétaires, le but de ces institutions était d'organiser des réjouissances en des jours précis de l'année. La musique, les chants et les danses de ces "Tumbas francesas" firent leur apparition dans les zones rurales au sein des cafésières françaises ;
- aux efforts considérables consentis par le Ministère de la Culture pour sauver les valeurs traditionnelles que véhiculent encore les dernières sociétés de "Tumbas francesas", de l'Orient cubain. " Or la sauvegarde de ces valeurs passe par le maintien et même le développement du "patois cubain" dans la communauté, il est vrai, éclaté des descendants des "nègres français"¹⁹ .

Les créoles anglais

Ils sont utilisés en Afrique de l'ouest, au Cameroun et dans la Sierra Leone. Ils sont aussi parlés par au moins un million et demi de locuteurs à la Jamaïque et par un nombre moindre à Trinidad et Tobago, en Guyana, en Surinam (populations sylvoicoles) et Honduras britannique, à Barbade, Sainte-Lucie,

¹⁸ A. Yacou, *Cultures et faits d'écriture dans les Antilles hispaniques*, Fondation Carpentier de la Guadeloupe, Edit. Caribéennes, Paris, 1993, 108 p.

¹⁹ *Idem*, p. 44.

Sainte-Kitts, Anguille, Nevis et dans les Antilles néerlandaises ; le sranan appelé aussi le sranan tongo ou Taki-Taki et le saranaccan, sont deux créoles anglais mutuellement inintelligibles. Ils sont encore parlés par environ 80.000 personnes au Surinam, bien que ce territoire soit devenu hollandais en 1667.

Le créole hollandais

Le negerhollands, encore parlé par quelques personnes dans les Iles Vierges, appartenant aux Etats-Unis, n'est pas un créole anglais mais un créole hollandais. Le créole hollandais le plus important est l'afrikaans parlé par 3 millions de personnes dans l'Union Sud-Africaine. Des créoles d'origine européenne sont aussi en usage à Hawaï et à l'île Pitcairn.

II.- La représentation cognitive des créoles

Des siècles durant, considérant l'origine divine du langage²⁰, théologiens et grammairiens se préoccupent d'une forme idéalisée de la langue. La grammaire inaugurée par les Grecs, continuée principalement par les Français, vise uniquement à distinguer les formes correctes des formes

²⁰ Le créole, est-ce une langue ou un langage ? Combien de Guadeloupéens se sont-ils posés cette question ? Dans son ouvrage, *Les éléments de la linguistique*, A. Martinet (1970) donne une réponse fort intéressante. Dans un fascicule, *Langage en maternelle*, la Commission maternelle du SGEF (Syndicat Général de l'Education en Guadeloupe) souligne l'idée maîtresse qui a dirigé la réflexion : la nécessité de distinguer "langue" et "langage", "le premier aspect concernant la dimension linguistique de l'apprentissage (vocabulaire, syntaxe...) tandis que le second traduit cette aptitude propre à l'homme d'utiliser la forme verbale (explicite ou intériorisée) pour structurer sa pensée et développer son intelligence." (1982, p. 3).

incorrectes ; c'est une discipline normative qui ne part pas de l'observation et dont le point de vue est forcément étroit. La philologie, faisant suite à la grammaire à partir de 1777, répond au mouvement scientifique créé par Friedrich August Wolf. La langue n'est pas l'unique objet de la philologie qui s'attache en tout premier lieu à fixer, interpréter et commenter les textes. Elle s'intéresse donc à l'histoire littéraire des moeurs, des institutions, etc... Sa méthode est critique, comparative. On lui reproche de s'attacher trop servilement à la langue écrite et d'oublier la langue vivante. D'ailleurs, son terrain de recherche privilégié la renvoie à l'antiquité grecque et latine, riche d'oeuvres.

Une autre période, celle de la philologie comparée ou grammaire comparée, autorise la comparaison des langues entre elles. Des familles de langues sont repérées, faisant suite à des travaux datant de 1794, mais sérieusement repris en 1816. Cependant, ce n'est qu'en 1870 que la question des conditions de vie des langues est soulevée. L'abondance des documents sur le latin permet de suivre dans le détail l'évolution des langues romanes dont le latin est le prototype. Les néogrammairiens défendent une des thèses suivantes : la linguistique historique doit être explicative. Il ne s'agit pas seulement de constater et de décrire des changements, mais de trouver leurs causes.

La linguistique historique née au XIX^e siècle reprend une idée qui n'est apparue qu'à la fin du XVIII^e siècle : les langues se transforment avec le temps. L'évolution des langues n'est pas due qu'à la volonté consciente des hommes (effort d'un groupe pour se faire comprendre d'étrangers, décisions des grammairiens qui épurent le langage, création de mots nouveaux pour exprimer des idées nouvelles) mais aussi à une nécessité interne. La langue n'est pas seulement transformée, mais elle se transforme²¹.

Au XIX^e siècle l'on assiste à la publication d'un nombre important d'études sur l'origine du langage. Deux thèses s'affrontent. La première affirme que les langues sortent pour ainsi dire toutes faites de la "nature humaine"; la deuxième,

²¹ Cf. O. Ducrot ; T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Edit. du Seuil, Paris, 1972, 470 p.

qu'elles se forment par composition graduelle au cours d'une histoire progressive.

A.Tabouret-Keller²² qui s'est intéressée à l'origine des langues et à la dite simplicité des langues créoles, souligne l'étroit rapport entre les vues du grand public sur les langues créoles avec les courants d'idées chez l'homme de science. Ils sont résumés dans les deux propositions suivantes :

1°) Le niveau de civilisation et la complexité du langage sont liés ;

2°) Les langues européennes se caractérisent par des distinctions morphologiques et des catégories syntaxiques à la fois trop nombreuses et trop subtiles pour l'homme de "mentalité primitive". Il les laisse donc tomber quand il les apprend.

1.- La perception des créoles

Le terme créole, attesté dans la région des Caraïbes vers 1670, est vite associé à la condition d'hommes incapables de faire preuve de compétences langagières. Selon les conclusions d'A.Tabouret-Keller²³, les langues créoles ont été perçues comme des formes abâtardies des langues européennes dont, à force de retranchements graduels, il ne subsiste qu'une forme des plus simples, "simple" étant, dans ce cas, assimilé à réduit et comme le plus haut degré de corruption qui se rencontre au bas de l'échelle sociale, chez les esprits les plus primitifs, "simple" étant alors assimilé au manque de culture, voire à une sorte de naïveté populaire.

Le parler créole, souligne la linguiste, est considéré en Europe comme un jargon enfantin. Elle cite à titre d'exemple une grammaire créole publiée en 1872 par A. De Saint-Quentin. Un

²² A. Tabouret-Keller, "Bilinguisme et diglossie dans le domaine des créoles français, Etudes Créoles, 1978, vol.1, Montréal, Aupelf, ACCT, pp. 135-152.

²³ *Idem.*

article du Dictionnaire Universel du XIX^e siècle montre encore les représentations fantaisistes liées au créole : "La langue créole dans nos colonies à la Louisiane et à Haïti est un français corrompu auquel on a mêlé plusieurs mots espagnols et anglais francisés. Ce langage, souvent inintelligible dans la bouche d'un vieil Africain, est extrêmement doux dans celle des Créoles blanches"²⁴.

Depuis la publication de la première grammaire (J. M. Mogens, *grammatica over det creolske sprog*, Copenhague, 1770), les études portant sur le créole ont considérablement fait progresser la connaissance de cette langue. La question raciale aux siècles passés, et particulièrement au XIX^e siècle, était au coeur de toutes réflexions sur l'homme.

Logique, rigueur et simplicité qui vont de pair dans la syntaxe du créole sont assimilées au dépouillement et à l'économie formelle qui satisfont au mieux l'atavisme des "intelligences bornées". Les linguistes de la deuxième moitié du XIX^e siècle sont, à l'instar de leurs collègues qui avaient créé la Société de Linguistique de Paris, peu enclins à cette forme de racisme d'apparence scientifique.

Deux déplacements vont s'opérer : un premier au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle qui débarrasse la linguistique de la question de l'origine, et un deuxième au tournant du XX^e siècle qui libère largement la linguistique des idées reçues et, du coup, de la terminologie tendancieuse issue de l'idéologie coloniale.

2.- Les discours sur la genèse des créoles

Peu de sociologues ou d'anthropologues se sont intéressés aux problèmes linguistiques des zones créolophones. En l'absence de traces écrites (les colons, écrivant peu sur les conditions de vie de leurs esclaves, n'ont guère laissé de

²⁴ *Idem.* 1979, p. 276.

références historiques), il est difficile de confirmer ou d'infirmer les hypothèses des linguistes sur la genèse des créoles. La question posée, depuis plus d'un siècle, apporte des réponses qui divisent les créolistes : quels mécanismes ont conduit à la formation et à l'autonomie de ces langues ? Selon R. Chaudenson²⁵, le débat sur la genèse des créoles a été et demeure le plus passionné à cause de son importance majeure tant sur le plan idéologique que scientifique. Sur le plan idéologique, le créole rendrait compte des survivances des cultures africaines et du génie d'un peuple à créer une langue de survie et de vie nouvelle exprimant leur être historique. Sur le plan scientifique, les créoles issus des parlers des colons, puis devenus des langues indépendantes, sont l'occasion rare d'étudier la genèse linguistique. À la différence des études Indo-Européennes ou Romanes, le contexte socio-historique où sont apparus les créoles est bien connu. Ces parlers ont l'avantage d'avoir un état civil ; on sait où et quand ils sont apparus et on connaît également les langues qui ont joué un rôle dans leur genèse.

Les linguistes se divisent sur les mécanismes qui ont conduit à la formation et à l'autonomie de ces langues, mais trois hypothèses enrichissent le débat :

1°) **L'hypothèse monogénétique** ; il y aurait eu un pidgin côtier, langue de rapports entre les Européens et les Africains à l'origine de tous les créoles Atlantique. Ce pidgin côtier serait à base lexicale portugaise. Il serait né des contacts qu'auraient multipliés explorateurs, marins et marchands portugais, lors de leurs voyages le long du continent africain et jusqu'en Asie. Plus tard, suite à l'élargissement de la politique coloniale aux autres pays européens, ce pidgin portugais se serait enrichi du lexique essentiel de leurs différentes langues. Il aurait toutefois gardé ses structures grammaticales. Ce pidgin a aussi été perçu comme étant une continuation de la *lingua franca*, (langue de communication adoptée sur un territoire étendu par des groupes

²⁵ R. Chaudenson, "Les langues créoles", *La Recherche*, Nov. 1992, n°248, pp. 1248-1256.